

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 20 octobre 2017

Membres présents : 15 – Membres excusés : 00 - Procurations : 00 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 20 octobre 2017 à 20h30.

Il délibère, sous la présidence de Monsieur le Maire, sur le point suivant :

1. Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseiller municipaux délégués

Suite à l'élection du nouveau maire et des adjoints en date du 6 octobre 2017, unanimité pour attribuer aux élus ayant délégation de fonction les indemnités suivantes :

DESIGNATION	Pourcentage de l'indice attribué
Le Maire	17,20%
1er Adjoint	8,25%
2ème Adjoint	8,25%
3ème Adjoint	8,25%
Conseiller Municipal	4,13%
Conseiller Municipal	4,13%
Conseiller Municipal	4,13%

2. Désignation des membres des commissions communales et extra-municipales

Unanimité pour adopter la désignation suivante :

Commissions	Membres
Commission I : Petite Enfance, Jeunesse, Ecole, Action Sociale, Vie associative, Culture, Sport, Festivités	Mme CHATARD M-Pierre Mme CHAMPOUX Nathalie M. ESPAGNOL Claude M. HUGON Hervé Mme LEHOREAU Delphine Mme NOVAÏS Anny Mme POUZAT Patricia
Commission II : Finances, Economie, Urbanisme, Cadre de vie, Travaux, Bâtiments, Voirie, Communication	Mme CHAMPOUX Nathalie Mme ESPAGNOL Stéphanie M. GIRARD Dominique M. HUGON Hervé Mme JAFFEUX Géraldine M. MAGNER Jacques Bernard M. MAITRE Jacques M. MAUPOU Stéphane M. PORTIER Sébastien
Commission Extra- Municipale (Comité de villages)	M. ESPAGNOL Claude M. MAGNER Jacques Bernard M. MAITRE Jacques

3. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Unanimité pour valider la désignation suivante :

■ Les membres titulaires :	■ Les membres suppléants :
- Mme CHAMPOUX Nathalie Chalusset 63410 Charbonnières-les-Vieilles - M. PORTIER Sébastien 1 rue de la Trinité 63410 Charbonnières-les-Vieilles - M. GIRARD Dominique Bogros 63410 Charbonnières-les-Vieilles	- Mme JAFFEUX Géraldine Le Suchet 63410 Charbonnières-les-Vieilles - Mme LEHOREAU Delphine Les Desniers 63410 Charbonnières-les-Vieilles - M. HUGON Hervé 2 Chemin du Puits 63410 Charbonnières-les-Vieilles

4. Convention de service commun pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme

Accord unanime pour autoriser le maire à signer la convention avec les modifications suivantes : les CUa et les RU seront renseignés en mairie, et les Autorisations de Travaux hors PC (AT) seront directement transmises aux services de sécurité et d'accessibilité sans passer par le service instructeur.

5. Convention de mise à disposition de Mme Mirka BOURLET au projet de la CC CSM

Décision unanime autoriser le maire à signer la convention de mise à disposition de Mme BOURLET au profit de la CC CSM pour la période du 16 octobre 2017 au 31 décembre 2017 à raison de 21/35^{ème} pour lui permettre de suivre les formations nécessaires à sa prise de fonction en qualité d'instructeur des autorisations d'urbanisme au 1^{er} janvier 2018.

6. Parkings du Gour : mise en compatibilité du PLU

Accord unanime pour d'engager une procédure de déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet d'aménagement des parkings du Gour de Tazenat avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Charbonnières-les-Vieilles, conformément aux dispositions de l'article L.123-14 du Code de l'urbanisme et pour demander le financement à la CC CSM.

7. Pénalités de renonciation à l'acquisition du Lot 3 au Lotissement des Baisles

Mme Chapron ayant renoncé à acquérir le Lot n°3 pour convenance personnelle, unanimité pour demander le versement des pénalités dont le montant est égal à 10% du prix du terrain, soit 2 467,50 €.

8. Offre d'achat pour le Lot N°2 du Lotissement des Baisles

Accord unanime pour céder le Lot N°2, cadastrée AB333, d'une surface de 785 m², au prix de 22 000 €, soit 28,02 € le m² à Mme Gauthier et à M. Vicente.

9. Demande d'acquisition d'un bien communal aux Incas

Accord majoritaire à 12 voix pour et 3 voix contre pour céder à M. Benoît FOURTIN la parcelle cadastrée YI 105, d'une surface de 235 m² sise aux Incas à raison de 2 € le m², soit 470 €, les frais notariés étant à sa charge.

10. Renouvellement des conventions « Pôle Santé au Travail » du CDG63

La commune ayant adhéré en 2015 pour 3 ans à la convention « Pôle Santé au Travail » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour assurer l'assistance médicale (médecine du travail), décision unanime de renouveler cette adhésion pour une nouvelle période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

11. Achat d'une auto-laveuse

Afin de choisir le matériel adéquat pour le nettoyage de la Salle polyvalente lors de sa ré-ouverture, demande de consultation d'un troisième prestataire.

12. Imputation d'achats de mobiliers à l'école

Accord unanime pour regrouper des achats de mobiliers pour une imputation en investissement.

Questions diverses

- a. Un dossier descriptif et estimatif est en cours de réalisation par le Compas dans l'œil pour remettre une demande de subvention DETR avant le 15 décembre 2017 pour le projet du Stade de foot. Le classement de l'équipe est à prendre en compte pour l'élaboration du projet, y compris pour obtenir d'éventuelles subventions départementales.
- b. Marie-Pierre CHATARD expose le compte rendu du Conseil d'Ecole qui s'est déroulé le 19 octobre 2017.
- c. La date de la prochaine Commission Communale des Impôts Directs devra être fixée avant le 4 décembre 2017.
- d. Un point est fait sur l'avancement des travaux de la Salle polyvalente. La livraison des extincteurs est prévue entre le 23 et le 24 octobre 2017 et la pose avant la fin de cette semaine.
Par souci de sécurité, le repas des aînés se déroulera en janvier 2018.
- e. Nathalie CHAMPOUX expose le bilan d'avancement des aménagements d'accessibilité. La priorité pourrait être donnée à la matérialisation des places de stationnements handicapés de la mairie.
- f. Le maire met à la disposition des élus les rapports de visite des stations d'épuration par le SATESE.
- g. Le maire met à la disposition des élus le projet de statuts modifiés du SMAD des Combrailles.
- h. La demande de participation de la commune de Montcel à des travaux de voirie réalisés en 2010 est exposée par le maire qui donne lecture du courrier fait en réponse à cette demande. Il souligne l'illégalité financière.
- i. Le maire fait part aux élus de la demande de motion transmise par l'AMF.
- j. Information sur le lancement de la campagne hivernale de l'Association des Restaurants du Cœur.
- k. Les problèmes de troubles de voisinage aux Mazeaux est abordé, et le Maire donne lecture d'un courrier adressé aux propriétaires des gîtes responsables du bruit nocturne.
- l. La petite salle de réunion (bureau du maire) sera prochainement réaménagée pour être accueillante.
- m. Les prochains Comités de Villages se dérouleront les 28 octobre et 3 décembre 2017.
- n. La prochaine réunion du Conseil est fixée au vendredi 17 novembre 2017 à 20h.